



## Quand un nouveau-né est hospitalisé : un livret pour accompagner la première rencontre avec les frères et sœurs

### Précisions et conseils à lire avant d'utiliser le livret

Ce document a été élaboré par SPARADRAP, une association pour guider les enfants dans le monde de la santé et Clepsydre, une association de psychologues intervenant dans les services de réanimation néonatale et pédiatrique d'Ile-de-France. De nombreux professionnels ont également relu et testé le livret au sein de leur service.

#### Le constat de départ

L'hospitalisation d'un bébé à la naissance dans un service de réanimation ou de médecine néonatale bouleverse toute la famille. Dans cette situation difficile, les parents ont parfois du mal à expliquer aux aînés ce qui est en train de se passer, d'autant plus que ce bébé n'est pas rentré à la maison et n'a donc pas d'existence dans le réel pour les aînés.

Lors de la naissance d'un bébé dans une famille, la fratrie peut éprouver des sentiments contradictoires : "être content et pas content", "avoir envie et pas envie", "être aimable et jaloux ". Ces sentiments ambivalents sont encore plus difficiles à exprimer dans un contexte d'hospitalisation du nouveau-né dès la naissance.

Il est alors important qu'un accompagnement spécifique pour les aînés soit pensé au sein du service pour leur permettre de rencontrer le bébé et ceci, toujours en alliance avec les parents.

Par l'intermédiaire d'un personnage imaginaire, Lili, une petite souris qui raconte son histoire, le livret vise à :

- Préparer la fratrie à la première rencontre avec le bébé.
- Maintenir le lien fraternel dans le cadre de l'hospitalisation d'un bébé à la naissance.
- Aider les aînés à exprimer leurs émotions, à devenir acteurs de cet événement, à trouver une place dans cette nouvelle configuration familiale et à garder une trace de ce qu'ils ont vécu lors de l'hospitalisation du bébé.
- Favoriser le dialogue et la prise en compte par les parents des difficultés des aînés.
- Proposer aux professionnels un outil pour aider la fratrie, accompagner au mieux les parents et favoriser le consensus de l'équipe sur la façon d'organiser l'accueil des frères et sœurs.

## À qui s'adresse le livret ?

Le livret s'adresse aux aînés de bébés hospitalisés à la naissance (en raison d'une naissance prématurée ou d'un problème médical) et qui n'ont pas encore rencontré leur petit frère ou leur petite sœur même si certains peuvent l'avoir vu depuis le couloir visiteur. Il est particulièrement adapté aux enfants de 5 à 8 ans mais les enfants plus jeunes pourront le lire et le compléter avec l'aide de leurs parents et les plus âgés pourront y trouver un intérêt.

## À qui le remettre ?

Le livret sera remis aux parents afin qu'ils le donnent eux-mêmes à chaque frère et sœur.

Il est important de ne pas le remettre systématiquement aux parents dès l'hospitalisation du bébé car, à ce moment-là, leur préoccupation principale concerne la santé du bébé. Il s'agira de leur donner lorsque la question de la fratrie sera abordée par les parents eux-mêmes ou par les professionnels du service. Ce sont les professionnels du service chargés d'organiser les visites des aînés qui remettront le livret aux parents. Selon les services, il peut s'agir d'un psychologue ou d'un membre de l'équipe soignante.

## Comment le présenter aux parents ?

- Leur expliquer que le service a conscience que la situation n'est pas facile pour les aînés et que pour les aider, un livret est donné à leur intention.
- Bien insister sur le fait qu'il ne faut pas obliger les enfants à le lire ou à le remplir. Le livret appartient à l'enfant et il est libre de le jeter, de le laisser dans un coin, de ne pas vouloir en parler ou de ne pas vouloir le montrer une fois complété... De même, il n'existe pas de "bonne" ou de "mauvaise" façon de répondre aux différentes consignes contenues dans le livret. Il est important de ne pas juger les enfants car cela risque d'augmenter leur détresse.
- Prévenir les parents que la lecture du livret par les enfants peut provoquer des questions de leur part sur le bébé et qu'il faut qu'ils se sentent prêts à en parler avec eux. Néanmoins, il peut être d'une grande aide pour favoriser le dialogue avec leurs aînés.
- Si les enfants se saisissent de cet outil, les parents pourront leur suggérer de ramener le livret le jour de la visite. Si l'enfant accepte de le montrer, le livret pourra servir de support de dialogue avec le ou la psychologue ou un membre de l'équipe soignante.

## Quelques précisions sur les différentes pages du livret

Le livret se compose de 16 pages à lire et à compléter par ou avec l'enfant et de 2 pages à détacher avec des éléments à découper/de stickers.



### Page 3 - Représentation de la famille

Il se peut que l'enfant ne dessine pas le bébé. C'est peut-être simplement le signe qu'il n'a pas encore intégré sa présence dans la famille, d'autant plus s'il ne l'a encore jamais vu. De la même manière, s'il choisit de coller une photo de la famille faite avant la naissance, il est logique que le bébé n'y figure pas encore.



### Pages 4 et 5 - Changement de place dans la fratrie

Ces pages ont pour objectifs de permettre à l'enfant de se situer dans sa famille après la naissance du bébé et d'intégrer son changement de place.

Afin d'aider l'enfant à ordonner ses frères et sœurs selon leur place dans la fratrie, un espace est prévu pour noter l'âge de chacun, en bas des silhouettes.



### Pages 6 et 7 - Les sentiments et les émotions

Ces pages évoquent les bouleversements positifs et/ou difficiles dans la vie quotidienne de la fratrie. L'idée est d'encourager les enfants à exprimer leur ressenti, même s'il est douloureux (comme la peur de l'abandon, l'angoisse de mort...).



### Page 8 - La représentation du bébé

Les parents peuvent être inquiets que l'environnement technique autour du bébé (machines, sondes, incubateur...) impressionne la fratrie. Mais très souvent, les enfants y prêtent assez peu attention et sont beaucoup plus surpris de la petite taille du bébé et du fait qu'il ait déjà des capacités (il bouge, il ouvre les yeux...).



### Page 10 - Le jour de la naissance

Cette page permet d'évoquer le jour de la naissance et de l'hospitalisation, de vérifier si cela reste marquant, voire traumatique pour l'enfant et d'en reparler avec lui. C'est l'occasion également d'évoquer d'éventuelles difficultés lors de la grossesse.

## Page 11 - Comprendre la raison de l'hospitalisation

Il ne s'agit pas de vérifier si les parents ont donné ou non des informations, si elles étaient conformes à la réalité... mais de faire le point sur ce que l'enfant a compris, de rectifier s'il a fait une mauvaise interprétation ou s'il a de fausses idées et d'éviter une éventuelle culpabilité.

## Page 12 - La tenue spéciale

Préparer l'enfant à la tenue qu'il devra porter peut l'aider à se préparer à la visite. Par exemple, si le service a remis à l'avance un masque aux parents, l'enfant pourra le manipuler à la maison, le mettre sur le visage pour s'habituer aux sensations (généralement, les enfants ne trouvent pas cela confortable).

## Page 13 - Présentation de l'équipe soignante

Cette page permet de nommer les personnes qui seront présentes lors de la visite, de préciser éventuellement leur prénom et leur fonction auprès du bébé. Il s'agit également de rassurer la fratrie sur le fait que le bébé n'est pas tout seul, qu'on s'occupe de lui jour et nuit, même quand les parents ne sont pas présents. C'est enfin l'occasion de préciser si le bébé est seul dans sa chambre d'hôpital ou dans une salle avec plusieurs couveuses.

## Page 14 - Les consignes à respecter lors de la visite

Il est utile de préparer l'enfant aux consignes qu'il devra suivre lors de la visite. C'est l'occasion de donner aux parents des conseils simples pour le confort de l'enfant pendant la visite : ne pas l'habiller trop chaudement et veiller à ce qu'il n'ait pas faim par exemple. Les parents pourront également prévenir l'enfant que s'il apporte un cadeau (doudou, dessin...), il ne sera peut-être pas mis dans la couveuse mais à proximité. Durant la visite, les adultes présents devront être attentifs à ne pas "obliger" l'enfant à toucher le bébé, lui faire un bisou, un cadeau... Il est important de laisser à l'enfant le choix de faire ce qu'il a envie tout en respectant les consignes du service.

Ces conseils accompagnent le livret "Le petit frère de Lili est né mais il n'est pas à la maison" édité grâce au soutien du Conseil Régional d'Île-de-France, de la Fondation Ronald MacDonald, de la Fondation Stavros Niarchos, de la Fondation Bouygues Telecom, et de Novartis Pharma SAS.

Le livret est diffusé par l'association SPARADRAP - 48, rue de la Plaine 75020 Paris

Tél. : 01 43 48 11 80 - Fax : 01 43 48 11 50 - [www.sparadrapp.org](http://www.sparadrapp.org)